

DE L'ORAL À L'ÉCRIT, LE PARCOURS DU SOMALI

Moubarak Ahmed Mohamoud

Assistant-chercheur à l'institut des langues de Djibouti

Résumé

À défaut de système de transcription, les transmissions du savoir, de la littérature, de l'histoire, etc. s'opéraient de façon orale, de génération en génération chez les somalis. En dehors des gravures rupestres retrouvées dans différents sites de la région, ce n'est qu'à travers l'influence de la civilisation arabo-musulmane et la colonisation que la culture de l'écriture proprement dite s'invite dans cette contrée. D'abord, ce sont les oulémas qui ont commencé à écrire le somali en caractères arabes. Ensuite, les lettrés ayant fréquenté les bancs des écoles de l'administration coloniale l'ont transcrit en caractères latins. Un groupe plus nationaliste ont même forgé leurs propres alphabets. Le somali est finalement doté d'un système d'écriture officiel basé sur l'alphabet latin en 1972.

Mots-clés : oral, transcription, somali, kadaria, ousmania, latin, ajami, officialisation.

Abstract

In the absence of a transcription system, knowledge, literature, history, etc. were transmitted orally from generation to generation among the Somalis. Apart from the rock engravings found at various sites in the region, it was only through the influence of Arab-Muslim civilisation and colonisation that the culture of writing itself took hold in this region. First, it was the ulama who began to write Somali in Arabic characters. Then, the scholars who had attended the colonial administration's schools transcribed it into Latin characters. A more nationalist group even set up their own alphabets. Somali was finally given an official writing system based on the Latin alphabet in 1972.

Keywords : oral, transcription, somali, kadaria, ousmania, latin, ajami, officialisation.

1. Introduction

Les langues du monde se sont d'abord développées, au fil du temps, sous leurs formes orales. Progressivement, les unes après les autres, certaines langues se sont dotées de systèmes d'écritures pour représenter graphiquement la parole. Les différents systèmes d'écriture voient les jours. Ce mode de communication marque un nouveau point de départ dans l'histoire de l'évolution de l'homme.

Des sumériens aux grecs en passant par les chinois, l'avènement de l'écriture se profile dans les sillages des civilisations anciennes, depuis plus de 6000 ans.

Contrairement aux idées reçues, l'Afrique est aussi un berceau d'écritures. À l'instar de ses 2000 langues vivantes (ethnologue), plusieurs systèmes de transcriptions alphabétiques ou syllabiques y ont vu le jour. En Afrique de l'Est, l'écriture ge'ez d'Ethiopie est l'un des plus anciens systèmes d'écriture attesté dans la région.

Rien de tel dans la sous-région somalie. Aucun système de transcription proprement dit n'y est répertorié. Néanmoins, grâce à des récentes découvertes archéologiques, il est attesté que les anciens habitants de cette zone dite somalie, ont tout de même ressenti le besoin d'esquisser au moyen de ce qu'on appelle aujourd'hui « l'art rupestre », des fragments de scènes de leur vie et de leur environnement immédiat, comme en témoignent les récentes découvertes des peintures polychromes dans le site Dhambalin (Mire, 2008) .

En l'occurrence, hormis les summado « marquage du bétail » au moyen de symboles apposés sur la fourrure des animaux ou les scarifications corporelles au titre de marquage rituel chez certaines tribus, aucun système d'écriture formel n'est attribué aux somalis. Ce qui les relègue de facto au rang des populations dites « de tradition orale ».

En dehors de l'influence de la civilisation arabo-musulmane qui a introduit la culture de l'écriture au moyen de l'alphabet arabe chez les populations côtières, il faudra attendre l'année 1972 pour que la langue somalie se hisse officiellement au rang des langues transcrites. Mais avant cette date historique, un long parcours, des débats passionnants et des controverses ont rythmé l'histoire de la transcription du somali. Nous allons esquisser ici les événements les plus marquants de l'histoire de l'écriture de cette langue en suivant une chronologie qui répartit ces événements en deux grandes périodes qui se situent respectivement avant et après l'accès à l'indépendance de la Somalie.

2. La période précoloniale et coloniale

Historiquement, il n'existe pas de témoignage formel de l'existence d'une écriture avant l'arrivée de l'Islam sur les côtes somalies. C'est suite à l'introduction de cette religion que les somalis ont commencé à recourir à l'usage de l'alphabet arabe comme en attestent des inscriptions figurant sur des mosquées et des tombes (Banti 1987). À l'image de cette photo rapportée par Cerulli, qui orne une porte avec des inscriptions datant du 13ème siècle.



Figure 1 : Porte d’une mosquée située à Mogadiscio (Cerrulli 1957)

L’arabe est ainsi resté pendant plusieurs siècles la seule langue utilisée par les habitants de cette contrée pour écrire (Banti 1987). C’est seulement vers la seconde moitié du 19ème siècle que sont signalées les premières tentatives de transcription du somali au moyen de l’alphabet arabe. Selon Tosco, malgré la proximité de la péninsule arabique et le contact ancien entre les peuples de ces deux régions, le retard d’adoption d’un système d’écriture somali structuré et adapté à l’arabe (ajami) s’explique en grande partie par le mode de vie semi-nomade des somalis qui vivaient en majorité loin des côtes (2015 :189).

Parmi les premiers à avoir utilisé ce système d’écriture, les religieux, qui dans le but de mieux transmettre la parole divine, avaient adopté cette méthode de transcription. Le Cheick Awees qui vivait à Baraawe fut l’un des premiers à avoir utilisé les caractères arabes pour transcrire les chants mystiques et religieux somalis (Cerulli 1932, Banti 1987). Également, le Sayid Mohamed Abdallah Hassan, célèbre chef religieux et militaire qui combattait les colonisateurs britanniques recourait à l’ajami pour transcrire ses poèmes récités en somali.

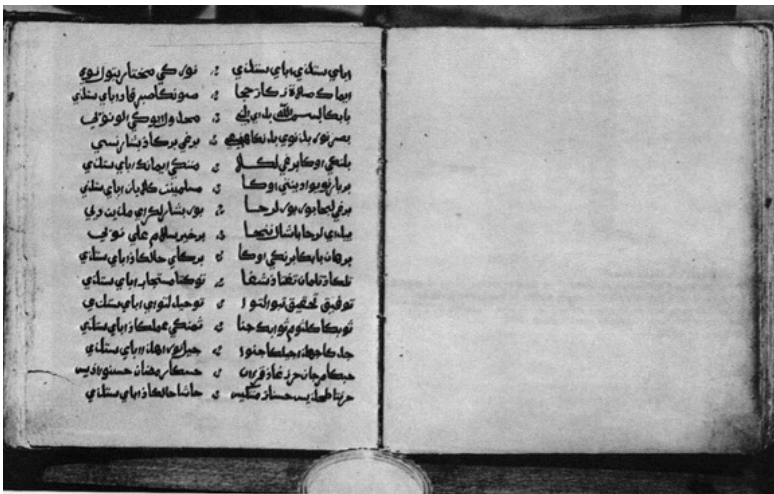


Figure 2 : Chant religieux somali transcrit en caractère arabe par Sheekh Awaey (Banti 1987)

¹ Il s’agit d’une écriture dérivée de l’arabe utilisée pour transcrire les langues africaines

Dans le même cadre, des commerçants et des notables « alphabétisés » avec un certain niveau d’instruction en arabe recouraient à ce mode de transcription pour leurs communications commerciales et personnelles ainsi que dans les correspondances d’affaires comme en atteste la figure suivante qui date des années 1950 qui faisait office d’enseigne publicitaire pour la première boutique d’accessoires pour femmes ouvert dans les années 50 à Ceerigaabo au Somaliland.



Figure 3 : « *Adoo soconaaya ha daawan yaad kufine* » qui, dans une traduction libre, voudrait insinuer « *Vous risquez de trébucher si vous regardez (en direction de la boutique) en marchant* » ...

Ensuite, autour des années 1920, on assiste à l’avènement des premières tentatives d’invention d’une écriture dite « autochtone » par un natif de la langue. Un homme de Lettres au nom de Cismaan Yuusuf Keenadiid, père de l’auteur du premier dictionnaire somali publié en 1976, fût le premier à inventer un système d’écriture proprement somali avec un alphabet original. Connue sous le nom de « Ousmania », ce système de transcription a été d’abord diffusé dans la partie Sud de la Somalie alors la colonie italienne. Ce système d’écriture sera ensuite adopté par une bonne partie de la population lettrée du Sud par le biais du mouvement indépendantiste le Somali Youth League (SYL) qui a notifié dans son statut que le somali sera la langue officielle du pays et l’Ousmania, son moyen de transcription (Tosco 2015).

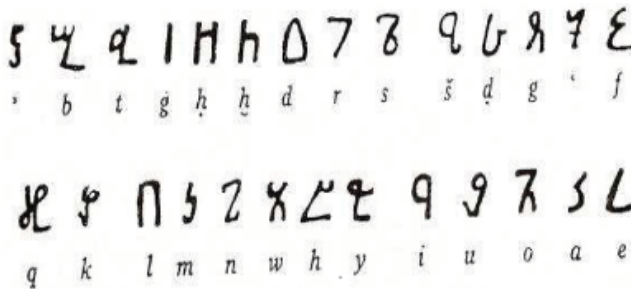


Figure 4 : Alphabet Osmania (Tosco 2015)

Ensuite, dans ce même volet, d’autres systèmes alphabétiques comme la Far Gadabuursi furent également mises au point (Banti 1987) dans la première moitié du 20ème siècle. Cette écriture ne dépassera toutefois pas un cercle restreint proche de son inventeur.



Figure 5 : L'alphabet Gadaboursi (Lewis 1958)

L'écriture Kadaria, inventée en 1952 par Xuseen Sheekh Axmad Kaddare fait partie également du fruit de ces années d'efforts pour la concrétisation de ce grand objectif « national ».

Sur un autre plan, de plus en plus de voix se sont levées en faveur de l'alphabet arabe comme moyen de transcription du somali. Ses défenseurs, pour la plupart des religieux et des commerçants qui entretenaient des relations privilégiées avec le monde arabo-musulman utilisaient l'argument religieux pour promouvoir leur vision.

La parution en 1934 d'une brochure intitulée « The institution of modern correspondance in the Somali language » publié par Muxammad Cabdi Makaahiil (Pirone 1967) et la publication d'un alphabet arabe adapté au somali par Muuse Xaaji Ismaciil Galaal en 1954 sont entre autre quelques-unes des réalisations « porte-étendards » de cette autre vision.

Sur un autre plan, aux côtés de ces écritures des wadaad et cellés dites « autochtones », il est répertorié plusieurs autres textes transcrits en lettres romanes , écrits par des évangelistes comme Larajasse et Cyprien de Sampont, par des officiers de l'administration coloniale comme le capitaine Kirk ou par des savants européens comme Reinisch. Un peu plus tard des somalis comme Shire Jaamac ont commencé à plaider pour l'adoption de l'alphabet latin. Ce dernier a même publié plusieurs brochures et a lancé le premier magazine somali « Iftiinka Aqoonta » entièrement dédié à cette cause.

² Ce sont des textes transcrits avec l'alphabet latin mais adoptant des différents modes d'écriture

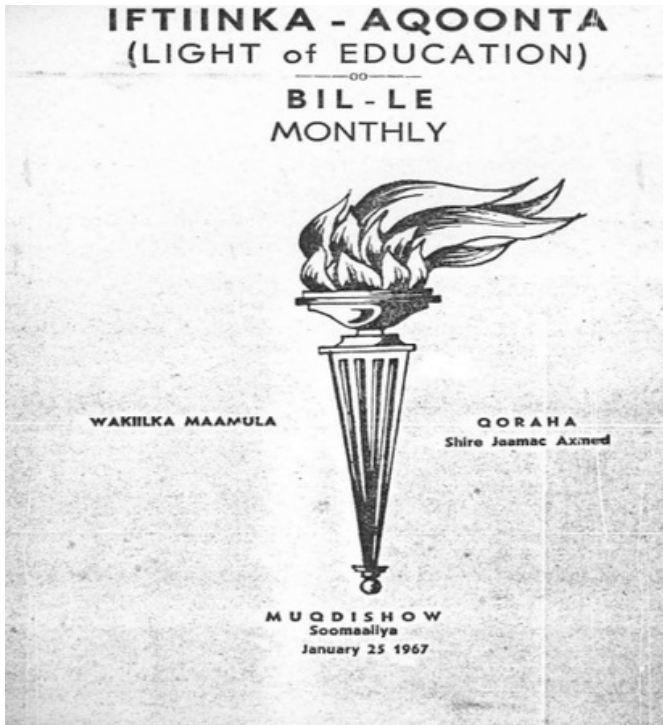


Figure 6 : « Iftiinka Aqonta » (« La lumière de l'éducation ») de Shire Jaamac, 1967

À ce titre, en 1938, sur la partie septentrionale du pays, les administrateurs britanniques ont également tenté d'introduire une écriture basée sur le latin dans les écoles primaires à Burco. S'en est suivi un grand soulèvement populaire et des manifestations meurtrières qui se sont soldés par un abandon total dudit projet. C'est d'ailleurs durant cette époque que le slogan « Laatiin waa laadiin³ » fût pour la première fois utilisé.

Dans ce même volet, plusieurs ouvrages en lettres latines ont été publiés comme le livre Hikmad Soomaali (sagesse somalie) de Muuse Galaal et de B. W Andrzejewski publié en 1956.

Il y a finalement lieu de signaler que sur proposition de l'administration britannique, le premier comité pour la langue somalie a été mis en place en 1951 pour trouver les voies et moyens de doter la langue d'une écriture. Ces premiers travaux étaient conduits par des spécialistes comme B.W. Andrzejewski⁴, Muuse X. I. Galaal et Yaasiin C. Keenadiid. Malgré l'absence d'un rapport formel dudit comité jusqu'à ce jour, la majorité du comité était favorable à l'adoption de l'alphabet latin comme système de transcription du somali selon Aw Jaamac Cuumar Ciise⁵.

³ Littéralement veut dire « avec le latin, pas de religion »

⁴ Plus connu sous le surnom de « macalin Guush » auprès de la communauté somalie

⁵ Membre du comité pour la langue somalie



Figure 7 : Comité de la langue somalie, 1951 (source non publiée, Aw Jaamac C. Ciise)

Tout ceci illustre parfaitement cette effervescence qui traduit, d'un côté, les efforts consentis pour la recherche d'un système de transcription qui ferait l'unanimité et présage, d'un autre, une fracture au sein de la population qui se profile à l'horizon.

C'est dans ce contexte particulièrement sensible et houleux entre les différents protagonistes que le pays accèdera à son indépendance en 1960 avec la réunification des régions du Nord avec celles du Sud.

3. La période postcoloniale

Dès l'accession à l'indépendance, des difficultés pour la gestion et la correspondance administratives entre le Nord anglais et le Sud italien apparaissent.

Pour désengorger la situation, trois mois après l'indépendance du pays, l'assemblée nationale saisit le nouveau gouvernement pour mettre en place une commission chargée d'étudier les meilleurs moyens pour transcrire le plus rapidement possible le somali. En octobre 1960, le ministre de l'éducation Cali Garaad Jaamac nomme sur décret une commission de neuf personnes selon des critères objectifs qui se basent particulièrement sur la connaissance linguistique de chacun des membres et l'égalité numérique entre les différentes tendances.

Parmi ces personnes, on peut citer Muuse X. I. Galaal, Yaasiin Cismaan Keenadiid, Ibrahim Xaashi Maxamuud, Shire Jaamac Axmed et Xuseen Sheekh Axmed Kaddare. Il a été demandé de façon formelle à ce groupe d'« experts » d'étudier la question. Il leur a été donné comme consigne de prêter une attention particulière aux spécificités de la langue et aux aspects techniques.

Cependant, les neuf systèmes de transcription soumis à ce premier comité de 1960, seront analysés selon dix-sept critères dont certains étaient articulés comme suite : « le système d'écriture devrait comporter des voyelles, devrait avoir des lettres faciles à transcrire, ne devrait pas comporter des signes diacritiques, devrait faire correspondre chaque son à une lettre, devrait être adapté à tous les dialectes de la langue, devrait être phonétique et économiquement viable, etc. »⁶

Le verdict de cette commission tombera finalement en faveur du système d'écriture proposé par Shire Jaamac qui subira tout de même quelques modifications, secondé par la Kadaria, le script proposé par Xuseen Sheekh Axmed Kaddare. Ce jugement qui n'a pas fait l'unanimité au sein du groupe, se soldera par la démission de quelques membres clés du comité qui boycotteront cette décision dont Yaasiin Cismaan et Ibraahim Xaashi qui ont quitté le comité avant la fin des travaux. Ils se sont montrés très critiques quant à la manière dont les travaux de la commission étaient conduits en évoquant que les critères de sélection favorisaient ouvertement certaines écritures au détriment de celles qu'ils défendaient respectivement.

Faute de moyens financiers, et en l'absence d'une politique cohérente au sein du gouvernement de l'époque, le rapport de ce premier comité restera lettre morte.

Tout de même, ce rapport sera un point de départ et une référence pour tous les travaux des comités qui seront nommés pour statuer sur le système de transcription le plus adéquat pour la langue somalie, à l'instar du comité de 1965 exclusivement composé d'expert étrangers.

Avec à sa tête le professeur Andrzejewski, cette nouvelle commission envoyée par l'UNESCO à la demande du gouvernement somalien se fera accueillir dès son arrivée par des tracts hostiles écrits en italien et en anglais (Pirone 1967) et des manifestants qui scandaient le célèbre slogan « Laatiin waa laa diin » pour dire en substance qu'avec l'alphabet latin, il n'y aura pas de religion.

Ce groupe d'experts en linguistique venus de l'étranger examine cependant sept systèmes de transcription respectivement représentatifs de différents systèmes basés sur les écritures autochtones (l'Ousmania, la Gadaboursi et la Kadaria), arabes et latines. Dans son rapport final, cette commission recommande implicitement l'adoption d'un système d'écriture basé sur l'alphabet latin en dépit de ces agitations et soulignent que l'absence d'une écriture pour le somali est dû en grande partie au fait des vues inconciliables des différentes visions mais en aucun cas à cause d'un manque d'efforts (Rapport de la commission de 1965, p.2).

C'est dans cette impasse dans laquelle des questions de l'ordre politique, religieux et technique s'entremêlent et bloquent toutes les issues que le pays connaîtra en 1969 un tournant dans son histoire. Le 21 octobre de cette même année, des officiers de l'armée dirigé par Siad Barre s'emparent du pouvoir et instaurent un régime militaire qui évoluera vers une dictature.

Ce nouveau régime fera tout de même de la question de la langue somalie et de sa transcription une priorité et l'inscrit comme l'un de ses principaux objectifs (Andrzejewski 1974 :200). Le 20 janvier 1970, le gouvernement révolutionnaire restructure et renforce l'équipe et nomme un comité composé de 21 membres qui reçoit l'ordre formel d'étudier objectivement la question.

Ce nouveau comité est tenu de produire des manuels scolaires, un dictionnaire et un livre de grammaire. Le gouvernement leur a clairement notifié de se limiter à la production de ces outils et que le choix ultime appartient exclusivement au conseil supérieur de la révolution.

En juin 1972, une lettre confidentielle est envoyée au comité. Il est informé que les décideurs ont finalement été convaincus par la proposition du système basé sur l'alphabet latin. La décision finale a été rendu publique par le gouvernement révolutionnaire le 21 octobre 1972. Il a simultanément hissé le somali au rang de langue officielle et adopté une orthographe basée sur le latin comme système de transcription du somali .



Figure 8 : Comité de la langue somalie nommé par le gouvernement révolutionnaire en 1970

Des manifestations de soutien et de scènes de liesses ont accueilli la nouvelle. Aussitôt, le gouvernement a donné des instructions pour introduire les nouvelles réformes dans tous les niveaux de la sphère publique (Andrezejewski 1974). C'est le début de la grande campagne nationale d'alphabétisation.

4. Conclusion

D'une tradition orale à la culture de l'écriture, nombreuses sont les péripéties qui ont rythmé l'histoire avant l'officialisation de la transcription de la langue du peuple de poètes.

En dehors de l'arabe qui est resté pendant plusieurs siècle la seule langue utilisée pour écrire, par une minorité vivant sur les côtes, il faut attendre la seconde moitié du 19ème siècle pour voir les premières tentatives de transcription du somali au moyen de l'alphabet arabe. Puis s'invitent plusieurs propositions d'écritures « indigènes » et l'écriture latine. Avec ces différentes forces en présence et l'existence d'une classe lettrée profondément divisée, toutes les tentatives des administrations coloniales pour doter la langue d'une écriture officielle sont restées vaines.

⁷ Le système retenu est assez similaire de celui proposé par Shire Jaamac.

C'est en octobre 1972, que le gouvernement de Syad Barreh officialise l'alphabet latin comme système retenu pour transcrire la langue somalie. Cinquante-deux années après l'officialisation de la transcription du somali, au sein de la communauté scientifique, la question de l'existence ou pas d'une seule forme d'écriture pour cette langue se pose toujours.

5. Références bibliographiques

Abdalla Omar Mansur. 1994. Il Somalo : D'all'oralità alla scrittura. In AA. VV. (ed.), Giornata di studio sul tema: Lingua, pensiero scientifico e interculturalità: l'esperienza dell'interazione universitaria in Somalia, 22-28. Roma : Accademia Nazionale dei Lincei.

Andrezejewski, B.W. 1974. The introduction of a national orthography for Somali. Bulletin of the School of Oriental and African Studies. 199-203.

Andrezejewski, B.W. 1977. Five year of written Somali : A report on progress and prospects. IAI Bulletin : African Studies Notes and News. Supplement to Africa. 4-5.

Andrezejewski, B.W. 1978. The development of a national orthography in Somalia and the modernization of the somali language. Horn of Africa. 39-45.

Axmed F. Cali "Idaajaa". 2014. Shire Jama Ahmed. A pioneer of the development of Somalia's national orthography and collection of its oral literature. (Article non publié retrouvé (consultable) dans le site web d'Archivio Somalia).

Banti, Giorgio. 1987. In Annarita Puglielli (ed.), Aspetti dell'espressione artistica in Somalia, 20-29. Roma : Università di Roma « La Sapienza ».

Banti, Giorgio & Mohamed Ismail, Abdirashid. 2015. Some issues in Somali orthography. In Cabdirashiid M. Ismaciil, Cabdalla C. Manduur, Saynab A. Sharci (eds.), Afmaal : Proceedings of the conference on the 40th anniversary of Somali orthography, 36-48. Djibouti : Intergovernmental Academy of Somali Language.

Cerrulli, Enrico. 1932. Tentativo indigeno di formare un alfabeto somalo. Istituto per l'Oriente. 212-213.

Cerulli, Enrico. 1964. 'Lingua somala in caratteri arabi.' In: Somalia. Scritti vari editi ed inediti. Vol. III. Roma: Ministero degli Affari Esteri: pp. 115-151.

Cumar Mansuur, Cabdalla. 2015. Midaynya iyo horumarinta af-soomaaliga. In Cabdirashiid M. Ismaciil, Cabdalla C. Manduur, Saynab A. Sharci (eds.), Afmaal : Proceedings of the conference on the 40th anniversary of Somali orthography, 17-35. Djibouti : Intergovernmental Academy of Somali Language.

Lewis, Ian M. 1958. 'The Gadabuursi Somali script.' Bulletin of the School of Oriental and African Studies 21: 134-156

Maino, Mario. 1951. L'alfabeto "Osmania" in Somalia. *Rassegna di Studi Etiopici*. 108-121.

Mauro, Gianni. 2012. Tradizione orale e lingua scritta in Somalia. In Giuseppe Di Giacomo (ed.), *Volti della memoria*, 429-441. Milano-Udine : Mimesis Edizioni

Pirone, Michelle. 1967. La lingua somala e i suoi problemi. In *Africa (Rivista trimestrale di studi e documentazione dell'Istituto italiano per l'Africa e l'Oriente)*, 198-209. Roma : Istituto Italo-Africano.

Tosco, Mauro. 2015. Short notes on Somali previous scripts. In Cabdirashiid M. Ismaciil, Cabdalla C. Manduur, Saynab A. Sharci (eds.), *Afmaal : Proceedings of the conference on the 40th anniversary of Somali orthography*, 189-217. Djibouti : Intergovernmental Academy of Somali Language.

Yaasiin Cismaan Keenadiid. 1976. *Qaamuska Af-Soomaaliga*. Muqdisho: Wasaaradda Hiddaha iyo Taclinta Sare, Akademyaha Dhaqanqa